

Résolution
Pour un parking P+R
dans le secteur de l'Hôpital des Trois-Chêne

Considérant :

- Que la saturation du trafic routier à Thônex est manifeste. Son impact sur la santé des riverains est un problème qui ne peut être occulté, d'où le besoin d'une réduction du trafic là où cela est pertinent et possible.
Pour rappel, voici quelques chiffres du plan directeur communal qui fait état d'un comptage de véhicules/jour circulant (2014) sur
 - a) la route de Jussy - 12'000
 - b) la Route de Mon Idée - 11'000
 - c) l'Avenue Tronchet - 17'000Le réseau routier communal est donc très sollicité, il en résulte des nuisances sonores importantes et une pollution de l'air non négligeable.
- Que depuis 2014, la traversée de la ville de Thônex par des transports individuels motorisés (TIM) dépasse les capacités du réseau, particulièrement sur l'axe Nord-Est/Sud-Ouest (Route de Jussy-Pont de Sierne), Nord-Est/Nord-Ouest (Route de Jussy-Route de Chêne) et Est/Nord-Ouest (douane de Mon Idée, Vandoeuvres et avenue Mirany). Le trafic concerné est celui des frontaliers mais aussi des habitants de la rive gauche. Il est à noter qu'il y a également un trafic de véhicules d'entreprises important sur ces axes. Le trafic est dense dans les deux sens et souvent saturé.
- Que les études scientifiques récentes montrent que l'impact sur la santé de la pollution de l'air du trafic routier a longtemps été sous-estimé.
Aussi les chiffres (2014) donnent-ils une idée des nuisances du trafic dans la ville de Thônex et plaident en faveur d'une réduction du trafic sur ces axes.
- Qu'à l'appui de ce besoin d'action, la Confédération demande régulièrement aux Cantons de diminuer le nombre de véhicules circulant dans les agglomérations. Elle oblige les Cantons à prendre des mesures afin de réduire le trafic routier.
- Que les bus BHNS (bus à haut niveau de service) arriveront prochainement à Belle-Terre (2026/2027). La capacité de ces bus est importante et un placement approprié de leurs arrêts augmentera leur impact.

- Que le plan directeur communal du 17 décembre 2019 approuvé le 25 mai 2020 par le Conseil d'État mentionne un parking à créer Route de Mon-Idee entre le carrefour Route de Jussy et Route de Mon-Idee sans en préciser exactement le lieu. Le parking actuel de l'Hôpital des Trois-Chêne est situé sur un terrain suffisamment grand pour que l'on y installe un P+R en ouvrage, dont la taille reste à définir. Les accès à ce site sont faciles à utiliser.
- Que l'Hôpital des Trois-Chêne fait état d'un manque de places de parking pour les employés et pour les visiteurs sur l'infrastructure actuelle. Ainsi, une mutualisation des places entre pendulaires, employés et visiteurs permettra une utilisation optimum de l'ouvrage. Une déserte plus dense par les transports publics est souhaitable.
- Qu'il est à noter qu'actuellement, pour la partie Est de la région Arve et Lac, les seuls P+R sont ceux de Sous-Moulin et Moillesulaz ce qui oblige les pendulaires en provenance de Jussy, Presinge, ou de France, à traverser l'agglomération de Thônex et celle de Gaillard, ce qui est absurde. Un P+R au Nord de la commune aura sans aucun doute un impact favorable sur ce point.
- Que le prolongement de la ligne des BHNS jusqu'à l'Hôpital des Trois Chêne et la réalisation d'un P+R sur son parking constitueraient un hub de mobilité important, atout évident pour le transfert modal.

Sur proposition du groupe Le Centre-Vert'libéraux-Hors-Partis,

Le Conseil municipal

demande

par 16 voix pour, 3 voix contre, 5 abstentions

1. Demande à l'Etat de Genève respectivement les services de l'Etat en collaboration avec la Fondation des parkings étudient la faisabilité d'un P+R à l'Hôpital des Trois-Chêne dont la capacité devrait induire une réduction substantielle du trafic entrant et sortant sur la commune de Thônex en favorisant le report modal.

Législature 2025-2030

RM 26_05

CM du 17/03/2026

2. Demande que des mesures d'accompagnement destinées à décourager le trafic de transit à travers la Ville de Thônex, par exemple une réduction de vitesse, des zones de rencontre, des contrôles renforcés du bruit des véhicules, etc., soient proposées en parallèle, en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants de notre commune.
3. Demande aux TPG de prolonger la ligne BHNS jusqu'au parking de l'Hôpital des Trois-Chêne dans les meilleurs délais.

Thônex, le 18 mars 2026- /ck



(RM 26_05) cm-17/03/2026